



## FILB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

Comme l'enfant, le philosophe est celui qui s'étonne, celui qui cherche à voir le monde autrement et s'interroge face aux événements. Entamer des études en philosophie, c'est apprendre à développer une réflexion critique et questionner ce qui, autour de soi, dysfonctionne - ou au contraire fonctionne trop bien. Le philosophe est appelé à déconstruire les évidences et les repères qui constituent le quotidien : le langage, le corps, le rapport à l'autre, l'espace, le temps, la mort.

## FILB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

#### **I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires**

- **Acquérir une vaste culture générale et interdisciplinaire en s'ouvrant à d'autres disciplines et comprendre les liens qu'elles entretiennent entre elles**

- Acquérir des savoirs de base dans différentes sciences humaines et sociales (thèses principales, vocabulaire, méthodes et enjeux)
- Apprendre à construire un dialogue interdisciplinaire entre différentes sciences humaines et sociales et à problématiser leur rapport à la philosophie

*L'ensemble des unités d'enseignement (UE) générales et des UE optionnelles en sciences humaines. Ex : Critique des sources d'information, Littératures européennes comparées, Linguistique générale, Histoire des sociétés occidentales, Sociologie ; Histoire de l'art du moyen âge à nos jours, Psychologie, Religions d'occident (judaïsme, christianisme, islam) et société ; Droit naturel (en français ou en anglais).*

- **Développer des savoirs complémentaires à la philosophie**

- Acquérir des connaissances approfondies dans un ou plusieurs champ(s) disciplinaire(s) via le choix d'un module thématique et s'initier au questionnement philosophique sur celui-ci (ceux-ci)

*Toutes les UE du module thématique choisi (Anglais, Littérature, Histoire, Sciences politiques et ouverture possible à d'autres UE dans le cadre d'un Bachelier supplémentaire.*

#### **II. Acquérir des savoirs de spécialité**

- **Développer des savoirs spécialisés dans les domaines liés à la philosophie et comprendre les enjeux de la discipline**

- Acquérir des connaissances approfondies dans les grandes disciplines qui fondent la philosophie (thèses principales, vocabulaire et concepts principaux, méthodes et enjeux) et s'initier à leur pratique.

*Toutes les UE thématiques introduisant aux grandes disciplines de la philosophie. Ex : Philosophie morale, Métaphysique (Bloc 1) ; Philosophie de la culture et de l'histoire, Phénoménologie, Anthropologie philosophique, Epistémologie des sciences humaines (Bloc 2) ; Philosophie de l'art et de la littérature, Philosophie politique, Ethique, Logique, Philosophie du langage (Bloc 3).*

- Connaître les courants et auteurs principaux de l'ouvrant à pbsti((Bloc 1 husm [viTn 8f 1 0a loc 1 husm ue, Philosophie du langage 42ique]) T





● BFILO1119

Méthodologie de la philosophie et exercices

				Bloc annuel		
				1	2	3
<input type="radio"/> BGERM1240	English: syntax and morphology 🇺🇸	Jennifer Thewissen	🇺🇸 [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			x
<b>o Choix d'une UE parmi :</b>						
<input checked="" type="checkbox"/> BGERM1270	English literature : From the beginning of the English novel to the Victorian Age 🇺🇸 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années paires.</i>	Marleen Cré				

## PROGRAMMES PARTICULIERS

---





## o Contenu de la formation

---

### o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques

*Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en sciences politiques. Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.*

*Il a pour but de donner aux étudiant-e-s qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les*



Bloc  
annuel

1 2 3

○ BFILO1301	Travail de fin de cycle II	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FR [q2] [ ] [5 Crédits]	x	x	x
-------------	----------------------------	---	-------------------------	---	---	---

### Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en langues et lettres fr. et rom.]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

#### o Contenu de la formation

#### o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en langues et lettres françaises et romanes

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes. Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.

Il a pour but de donner aux étudiant-es qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en Langues et Lettres françaises et romanes suivi par l'étudiant-e. Il est ainsi prioritairement destiné aux étudiant-es qui ont choisi le module thématique en philosophie.

##### Remarques

Ce programme comprend 81 crédits.

Il est toutefois recommandé à l'étudiant-e de choisir la mineure en Philosophie du programme de Langues et lettres françaises et romanes, qui comporte 20 crédits (4 UE). Ces 20 crédits seront déduits du programme de bachelier supplémentaire, lequel comptera alors 61 crédits.

○ BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [4 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1116	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [4 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée) Quentin Landenne	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	FR [q1] [60h] [6 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1219	Histoire de la philosophie de l'antiquité et séminaire	Sophie Klimis	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1220	Histoire de la philosophie moderne et séminaire	Quentin Landenne Laurent Van Eynde	FR [q2] [45h+30h] [6 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1311	Philosophie de la culture et de l'histoire	Laurent Van Eynde	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1210	Anthropologie philosophique	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [4 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1213	Epistémologie des sciences humaines	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1318	Philosophie politique	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1215	Logique	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1319	Séminaire d'esthétique	Sophie Klimis	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
○ BFILO1312	Philosophie du langage	Valérie Aucouturier	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x	x

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BFILO1310	Philosophie contemporaine et séminaire	Valérie Aucouturier Isabelle Ost Jeanne-Marie Roux (supplée Isabelle Ost)	FR [q1] [30h+30h] [6 Crédits] 🌐	x	x	x
○ BFILO1300	Travail de fin de cycle I	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FR [q2] [] [5 Crédits] 🌐	x	x	x
○ BFILO1301	Travail de fin de cycle II	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FR [q2] [] [5 Crédits] 🌐	x	x	x

### Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- 🟡 Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Contenu de la formation

#### o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en droit.

Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.

Il a pour but de donner aux étudiant-es qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en droit suivi par l'étudiant-e.

Le principe de ce programme est le suivant : chaque matière prévue par les accords d'harmonisation (universités de la Communauté Française) des programmes de bachelier en philosophie doit figurer, pour un cours au moins, dans l'un des deux programmes (bac en droit ou bac supplémentaire en philosophie) de l'étudiant-e.

Remarques

- Ce programme comprend 86 crédits.
- En outre, l'étudiant qui n'aura pas suivi le séminaire de philosophie du programme de Droit (dans le cadre de l'UE Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines de bloc 1) devra prendre dans le programme de bachelier supplémentaire les 3 UE d'histoire de la philosophie (18 crédits et non 12).

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	x	x	x
○ BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	x	x	x
○ BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x	x
○ BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	FR [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐	x	x	x
○ BFILO1311	Philosophie de la culture et de l'histoire	Laurent Van Eynde	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	x	x	x









				Bloc annuel
				1 2 3
○ BFILO1301	Travail de fin de cycle II	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FB [q2] [] [5 Crédits]	X



## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

---

---



## FILB1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-



**FILB1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Contenu de la formation****o Formation générale****o Choix d'une UE parmi :**

⊗ BHDDR1317	Droit naturel	Jérémie Van Meerbeeck	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
⊗ BDRAN1320	Natural Law	Jérémie Van Meerbeeck	[EN] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

**o Formation spécialisée**

○ BFILO1200	Philosophie de l'art et de la littérature	Isabelle Ost Laurent Van Eynde
-------------	---	-----------------------------------

● BGERM1240

English: syntax and morphology



## FILB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme**

## PÉDAGOGIE

---

### Cours, séminaires, exercices

Les unités d'enseignement de la formation en philosophie se répartissent en unités d'enseignement magistrales et en séminaires ou exercices.

1. Les unités d'enseignement magistrales portent sur une période particulière de l'histoire de la philosophie, ou sur une branche spécifique de la philosophie.
2. Les séminaires, donnés en plus petits groupes, visent à approfondir l'interprétation d'une œuvre philosophique majeure, et comportent des exposés d'étudiantes et d'étudiants. Une large place y est accordée au débat et à la discussion collective.
3. Les exercices visent à introduire les étudiant-es à l'écriture philosophique.
4. Enfin, plusieurs dissertations et travaux de recherche sont demandés au cours de l'année, toujours suivis d'un commentaire personnalisé.

### Des aides méthodologiques

De manière générale, quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année, en janvier, en juin et en septembre.

En première année, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois, en juin et en septembre.

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive.

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (lors d'une des trois sessions d'examens), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

### Programmes d'échanges

Suivre une partie de son cursus dans une université étrangère est une richesse.

Plongés dans un nouvel environnement, les étudiant-es développent leurs capacités d'adaptation et d'autonomie. En outre, ils approfondissent le plus souvent leur connaissance d'une autre langue que le français et apprennent à découvrir une autre culture.

Pour ces différentes raisons, le campus Saint-Louis - Bruxelles encourage les échanges interuniversitaires, [Erasmus](#) ou [hors Europe](#).

Les étudiant-es en philosophie peuvent participer à un programme d'échange au premier quadrimestre du troisième bloc annuel. La sélection se fait sur la base des crédits déjà accumulés, des résultats et de la motivation.

### Bourses pour séjours linguistiques

Les étudiant-es qui en font la demande motivée et qui ont obtenu des résultats suffisants en juin peuvent bénéficier d'une [bourse](#) pour suivre des cours de langues dans un pays européen durant les vacances d'été.

Les destinations proposées sont notamment l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. La bourse couvre jusqu'à la moitié du prix des cours de langue et du séjour.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Le programme de bachelier en philosophie donne un accès direct aux masters 120 et 60 en philosophie, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il donne également un accès direct au master en éthique.

### Masters accessibles à l'UCLouvain

#### Accès direct

- [Master \[120\] en philosophie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en philosophie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)

#### Autres formations accessibles

Le-a diplômé-e du bachelier en philosophie peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain, moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes. Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en linguistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en histoire](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en histoire](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en théologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en théologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 79 89 - [phlb-slb@uclouvain.be](mailto:phlb-slb@uclouvain.be)

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 20735.64400101 Tm [(marin.be)] TJ 0 g 1 0 0 -1 0 2542 BT Q6 2e Perman 1 0 0:g 1 luram oblvendredi, 1